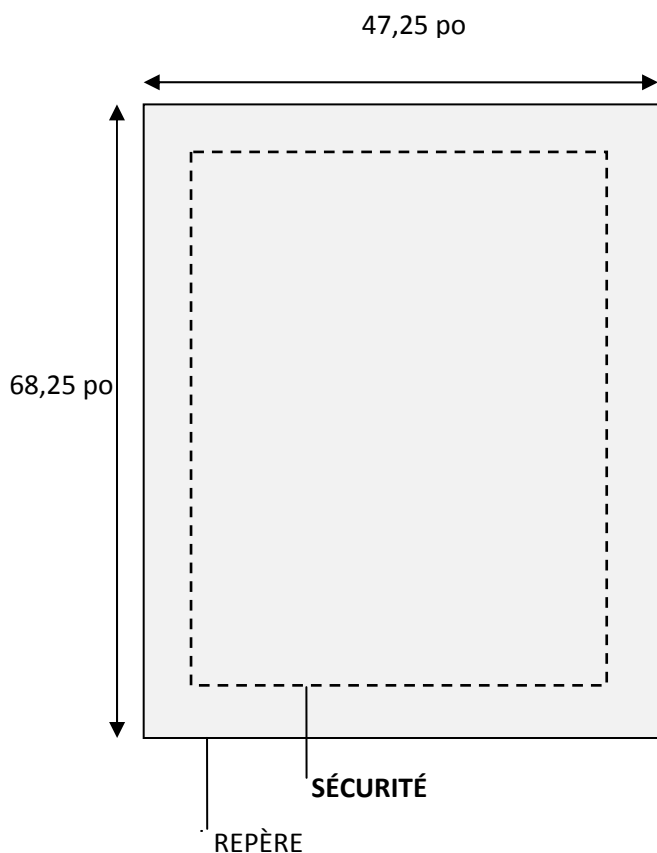


# SPÉCIFICATIONS pour les affiches éclairées par transparence

Le document suivant comprend les spécifications de production et de remise pour les AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE des campagnes des clients avec qui nous avons passé des contrats qui paraîtront dans les emplacements représentés par Cineplex Média.



**Remarque :** Tout ce qui se trouve au-delà de la marge de sécurité *pourrait* être caché une fois que les affiches éclairées par transparence sont installées.

## DIMENSION

(DIMENSION)	L X H
REPÈRE	47,25 po x 68,25 po
<b>DE LA MARGE DE SÉCURITÉ</b>	<b>42 po x 66 po</b>
MARGES PERDUES	47,75 po x 68,75 po

## MATÉRIAL

### Support recommandé :

Lithographie ou sérigraphie – papier Bristol translucide couché 7 pt

Production numérique – **0,85 opaline** (avec laminage)

Autre matériel acceptable – Papier bond couché de 90 lb (Les affiches doivent facilement rouler vs être rigides)

### EXCÉDENT

Un excédent de 10 % du produit fini est recommandé pour tout excédent de production finie. Si vous avez des questions, veuillez communiquer immédiatement avec votre représentant de Cineplex Média.

### Laminage :

Un papier moins épais peut être laminé 10 ml (5 ml des deux côtés) afin d'en prolonger la durabilité.

### Couleur :

Les affiches éclairées par transparence doivent être imprimées recto verso afin d'assurer la densité des couleurs, puisque les affiches seront illuminées tout au long de la campagne.

**IMPORTANT :** Une image en format JPG ou PDF de l'affiche éclairée par transparence du client DOIT être envoyée au plus tard 15 jours ouvrables avant la date prévue de la campagne dans nos cinémas à notre coordonnatrice d'affiches éclairées par transparence, Christina Clark, par courriel à [Christina.clark@cinplex.com](mailto:Christina.clark@cinplex.com). **Tout le matériel publicitaire doit être approuvé par Cineplex Divertissement**

## SPÉCIFICATIONS pour les affiches éclairées par transparence

Veillez vous assurer de respecter tous les échéanciers et les spécifications de production. L'arrivée tardive de vos affiches éclairées par transparence à notre centre de distribution peut raccourcir la durée de votre campagne avec affiches éclairées par transparence. Le retard peut également entraîner des **frais de production supplémentaires**. Si vous avez des questions au sujet des échéanciers liés aux affiches éclairées par transparence, veuillez communiquer immédiatement avec votre représentant de Cineplex Média.

Si vous avez des questions au sujet des spécifications de production pour les affiches éclairées par transparence, veuillez communiquer avec Christina Clark à Cineplex Média :

Tél. : 416 539-8800, poste 268  
christina.clark@cineplex.com

### DIRECTIVES D'EXPÉDITION

**Veillez remplir le BORDEREAU DE MARCHANDISES POUR AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE qui se trouve à la dernière page de ce document.**

**Fixez le BORDEREAU DE MARCHANDISES POUR AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE à l'avant de chaque boîte ou chaque tube pour affiches éclairées par transparence envoyé à notre centre de distribution.**

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE VOTRE ENVOI ARRIVE AU PLUS TARD À 9 h la journée de votre date d'échéance.**

**Pour confirmer votre date d'échéance, communiquer avec Christina Clark de Cineplex Média par courriel ou par téléphone. (Les coordonnées de Christina sont indiquées ci-dessous.)**

Veillez envoyer vos affiches éclairées par transparence roulées **dans un tube pour affiche** ou à plat **dans une boîte pour affiche**.

Inscrivez sur chaque contenant le nombre d'affiches éclairées par transparence anglaises et françaises, conformément à notre bordereau de marchandises annexé ci-dessous.

L'adresse du centre de distribution, le nom de la personne-ressource et son numéro de téléphone sont compris dans le bordereau de marchandises fourni à la prochaine page.

**Chaque cargaison (tube ou boîte) d'affiches éclairées que notre client ou son agence envoie à notre transporteur livreur doit arriver avec le BORDEREAU DE MARCHANDISES POUR AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE dûment rempli et solidement apposé fermement à l'extérieur de la boîte. (Voir le bordereau de marchandises à la dernière page.)**

**SPÉCIFICATIONS** pour les affiches éclairées par transparence

(VEUILLEZ REMPLIR LE BORDEREAU AU COMPLET ET LE FIXER À L'EXTÉRIEUR DE CHAQUE ENVOI  
D'AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE)

**BORDEREAU DE MARCHANDISES DE CINEPLEX MÉDIA**

EXPÉDIER LES AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE À :

**Jacob OCampo/ Nicolette Martonyi**  
**Cineplex Corporate Fulfillment**  
**1303, rue Yonge**  
**Toronto (Ontario) M4T 2Y9**  
Tél. : 416 920-3832 [fulfillment@cineplex.com](mailto:fulfillment@cineplex.com)

CLIENT \_\_\_\_\_

TITRE DE LA CAMPAGNE : \_\_\_\_\_

DATE EN VIGUEUR DANS LES CINÉMAS : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE PIÈCE OU BOÎTE DANS CET ENVOI : \_\_\_\_\_

NOMBRE TOTAL D'AFFICHES : ANGLAISES \_\_\_\_\_ FRANÇAISES \_\_\_\_\_

*Renseignements sur le fournisseur (veuillez remplir)***AFFICHES ÉCLAIRÉES PAR TRANSPARENCE FOURNIES PAR :**

\_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource : \_\_\_\_\_ \_Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Directives spéciales : \_\_\_\_\_